

**1** **Thomas, 12 ans**, a terminé ses devoirs. Ses parents lui accordent 30 minutes avant le souper pour jouer à son jeu préféré, **Fortnite**. Le jeu est bruyant; Thomas a donc la permission de fermer la porte de sa chambre.

Ses parents ne sont pas inquiets, Thomas, malgré sa nature timide, sait généralement se défendre.

**Thomas est-il à l'abri de la cyberintimidation ? Oui - Non**

---

**2** **Charlotte, 15 ans**, est comme la majorité des jeunes filles de son âge : elle ne peut pas VIVRE sans son cellulaire. Elle s'en sert pour échanger avec ses ami.e.s sur **Instagram**, **SnapChat** ou **Messenger**.

Ses parents ne sont pas inquiets, Charlotte est une jeune ado responsable.

**Charlotte est-elle à l'abri de la cyberintimidation ? Oui - Non**

---

**3** **Émilie, 8 ans**, adore jouer à faire des vidéos de musique avec ses copines sur **Tik Tok**. Les fillettes imitent leurs chanteuses préférées et se plaisent à regarder par la suite leurs prouesses sur **YouTube**.

Ses parents ne sont pas inquiets, Émilie et sa bande s'adonnent à leur activité au rez-de-chaussée dans le salon à aire ouverte.

**Émilie est-elle à l'abri de la cyberintimidation ? Oui - Non**

---

**?**

**Réponses du jeu-questionnaire**

Vous l'aurez deviné, toutes les réponses sont « non ».

Toutes les activités que pratiquent les jeunes avec ces applications les exposent à être victimes de cyberintimidation.